

<https://www.snetap-fsu.fr/Des-AESH-mieux-recrute-es-mieux-remunere-es-mieux-forme-es-mieux-integre-es.html>



# Des AESH mieux recruté.es, mieux rémunéré.es, mieux formé.es, mieux intégré.es ?

- Métiers - AE-AESH - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : mardi 5 novembre 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**De qui parle-t-on ? Assurément pas des [AESH](#) l'enseignement agricole, pourtant le deuxième système éducatif après l'Éducation nationale !**

Le 4 novembre dernier, s'est tenue une grande conférence de presse sur l'école inclusive par le gouvernement qui entend mettre en valeur sa politique d'inclusion et notamment ses décisions pour l'amélioration de la situation des [AESH](#) : [retrouvez ici l'actualité du Comité National de suivi de l'école inclusive](#)

Étaient présent.es Sylvie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale ;

Était absent Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture ou son représentant.e !

Et pour cause, qu'aurait-il pu annoncer ?

- que malgré une alerte et des saisines répétées du Snetap-[FSU](#), des AESH, pourtant présent.es dès la rentrée, n'ont toujours pas de contrat correctement rédigé avec 3 années de contrat, 41 semaines et une rémunération minimale identique à celle des AESH de l'Éducation Nationale !
- que des AESH n'ont toujours pas droit à une rémunération prenant en compte leur expérience !
- que son ministère tarde à faire explicitement référence à une progression salariale identique à celle qui est préconisée à l'Éducation Nationale !
- que les AESH de l'enseignement agricole sont toutes et tous des travailleur.euses pauvres !
- qu'il n'existe toujours pas une véritable formation initiale digne de ce nom pour les AESH, obligation de l'employeur qui existe pourtant depuis 2014 !
- que des employeurs entendent s'affranchir des règles et contraindre les AESH à venir durant les vacances scolaires, faire du « présentéisme » au prétexte qu'ils ne peuvent être payé.es à ne rien faire sur 41 semaines !
- que ses services pourtant saisis dès le 24 septembre, n'ont toujours pas apporter les corrections nécessaires à la note de service, alors qu'ils reconnaissent la nécessité de le faire « au plus vite » !
- qu'aucun.e représentant.e du ministère de l'Agriculture ne fait partie du Comité national de suivi de l'école inclusive !

**Manifestement oublié.es par leur ministère de tutelle, à défaut d'être leur employeur, les AESH ont demandé, par l'intermédiaire du Snetap-FSU à être reçu.es le 20 novembre prochain par le conseiller du ministre, le jour même où une intersyndicale du second degré appelle les AESH à se mobiliser pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération.**